

Chers amis plaisanciers,

Nous espérons que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année, à Cavalaire ou ailleurs, en famille ou entre amis. Nous vous souhaitons une belle année 2020, santé, bonheur, de belles navigations, et des mouillages inoubliables.

Peu d'informations à vous transmettre en ce début d'année. Les travaux annoncés n'ont pas débuté : pas de nouvelles du bâtiment de la falaise, les appels d'offres pour le remplacement des deux pontons flottants et pour la réfection des réseaux eau et électricité du quai Patrice Martin et de la digue Revest viennent d'être publiés. Seul changement visible sur le port, la voie contournant le chantier Marine Plaisance et longeant les garages est désormais matérialisée au sol (peinture).

Contrairement à certaines rumeurs ces retards récurrents par rapport à leurs annonces n'ont aucun lien avec nos actions, ils sont dus uniquement à l'incapacité de la mairie à tenir les délais et les budgets des projets initiés.

Nous vous rappelons que nous avons lancé deux procédures devant le Tribunal Administratif de Toulon, l'une pour demander l'annulation de la délibération du conseil municipal du 3 octobre 2019 fixant la redevance domaniale 2018 à 440 000 € pour 6 mois, l'autre pour contester le financement du projet Ecobleu (illégalité de l'utilisation de l'argent des GU pour des travaux non portuaires nouveaux).

Nous n'avons pas attaqué l'arrêté du Préfet concernant le projet Ecobleu, et nous voulons vraiment une refondation profonde de ce projet. Annick Napoléon à laquelle s'est ralliée Ariane Chodiewiez nous a répondu par un questionnaire conforme à nos attentes et nous œuvrons dans l'intérêt général des plaisanciers.

Par ailleurs, la procédure pénale à l'encontre du maire, pour corruption dans l'attribution du marché d'étude du projet Ecobleu, initiée par le signalement d'Anticor, vient d'évoluer. L'enquête préliminaire est terminée, le dossier a été transmis au juge d'instruction par le parquet et Anticor se portera partie civile prochainement pour avoir accès à l'ensemble du dossier. Ces procédures seront longues, et le maire peut continuer à affirmer dans Var Matin qu'il est serein.

La campagne pour les élections municipales de mars prochain bat son plein. Désormais deux listes sont en compétition, l'une menée par Philippe Leonelli, notre maire actuel, et l'autre menée par Annick Napoléon, à laquelle s'est ralliée Ariane Chodkiewiez.

Nous restons attentifs à tout événement Cavalairois susceptible de vous intéresser, et dont nous vous informerons rapidement. Pour retrouver toutes nos informations, vous pouvez toujours consulter notre site internet commun aux trois associations <https://www.appc-cavalaire.fr/> et nous joindre par mail ou par téléphone. Nous avons récemment créé une page **Facebook Cavalaire Plaisance**, vous pouvez la suivre, la liker ou y déposer des commentaires, elle sera régulièrement enrichie.

Nous vous ferons parvenir dans quelques jours le compte rendu de l'AGO.

Bien cordialement
Le bureau